



NOVEMBRE 2009

EXIGEONS DE LA PJJ UN MORATOIRE POUR REpondre AUX REVENDICATIONS DES PERSONNELS

Malgré les sondages défavorables et les divisions dans sa propre majorité, Sarkozy continue et amplifie son offensive contre les acquis sociaux et les services publics. Dans la perspective des élections régionales, pour éviter à sa majorité une débâcle électorale, une nouvelle fois, il s'attaque aux étrangers et reprend les thèmes sécuritaires qui lui ont permis de devenir président en captant les voix du Front National.

Cependant, cette offensive ne se fait pas sans résistance :

- L'évacuation policière du camp de réfugiés de Calais et le charter renvoyant des Afghans dans leur pays en guerre, ont provoqué une condamnation unanime des organisations politiques, syndicales et associatives.
- Les travailleurs sans-papiers en grève depuis le 12 octobre sont soutenus par la quasi-totalité des organisations syndicales.
- La manifestation de l'UCIJ (Unis Contre une Immigration Jetable) montre le dynamisme de cette mobilisation.
- Le débat sur l'identité nationale initiée par Eric BESSON et ses dérapages sur le thème du "mariage gris" suscitent de nombreuses désapprobations dans l'opinion publique

En ce qui concerne les réformes libérales, le gouvernement persiste sans tenir compte des réactions de la population. Le maintien de la discussion et du projet de vote à l'assemblée sur la privation de la Poste malgré la votation qui a recueilli 2 millions de signatures est vécu par le plus grand nombre comme une véritable provocation.

Par ailleurs, le gouvernement fait le choix, dans le budget 2010, de supprimer 32000 emplois publics supplémentaires et continue de faire des cadeaux fiscaux au patronat.

A cela s'ajoutent encore la fiscalisation des indemnités des accidentés du travail et la remise en cause de la prise en charge de la totalité des soins médicaux.

Les doutes face au plan contre la grippe H1N1 illustrent le manque de crédibilité du gouvernement et la méfiance devant les profits supposés de l'industrie pharmaceutique.

Malgré un rejet majoritaire de l'opinion, les organisations syndicales n'ont pu construire une mobilisation unitaire ni interprofessionnelle ni dans la fonction publique à la hauteur des attaques gouvernementales.

Des mobilisations ont cependant lieu :

- Les postiers, en grève le mardi 24 novembre, envisagent à l'appel de certaines organisations syndicales de reconduire leur mouvement dans la perspective des manifestations décentralisées du 28 novembre. Une manifestation nationale est en débat pour la mi-décembre pour la défense de la Poste.
- Face à la réforme de l'école et du lycée et aux suppressions d'emplois dans l'éducation nationale les personnels étaient également en grève le 24 novembre.

C'est bien la nécessité d'un véritable mouvement de lutte et de grève prolongé qui est en jeu pour faciliter la convergence des mobilisations et stopper la contre réforme gouvernementale.

La PJJ est sous les feux croisés des attaques du gouvernement à travers la RGPP et la politique sécuritaire, récemment réactivée avec les annonces du couvre-feu pour les enfants de moins de 13 ans, la suppression du poste de défenseur des enfants au moment du 20^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et le retour du fichier EDVIGE.

Depuis longtemps, nous alertons sur un contexte qui génère de la souffrance pour tous les personnels. Les agents, ballottés d'une décision à une autre, qui souvent remettent en cause leur professionnalisme et leur situation personnelle, expriment, sous d'autres formes (arrêts maladie, départs de l'institution...), un mal être, des inquiétudes, de la souffrance quotidiennement. Il aura fallu un passage à l'acte de la directrice départementale de Paris que la Direction de la PJJ entende enfin cette maltraitance et cette souffrance professionnelles.

Beaucoup d'instances paritaires locales ont été boycottées par les représentants des personnels quand elles ne prenaient pas en compte cette maltraitance et parallèlement, d'autres ont été réclamées pour aborder ce sujet. De même, les représentants des personnels dans les CAP, quelle que soit leur organisation, les personnels lors des réunions organisées par l'administration comme les personnels en responsabilité dans les collèges de direction ou dans les séminaires PSR ont aussi dénoncé cette maltraitance.

La Direction de la PJJ a dû répondre à ce mouvement et reculer à différentes reprises la date des CTPC prévus ainsi que revoir les contenus de ces instances pour prendre en compte les revendications unanimes des organisations syndicales :

- Bilan des réorganisations effectuées en produisant le nombre de structures et de postes redéployés ou fermés ;
- Communication de la liste nominative des personnels redéployés et des dates des CTP permettant la parution des décrets de fermeture autorisant le paiement de la prime de restructuration ;
- Communications des projets de réorganisation pour 2010 lors de CTP Régionaux et de la réunion nationale regroupant le 8 décembre l'ensemble des DIR et des organisations syndicales pour présenter les BOP régionaux ;
- Des AG de personnels et des CTP départementaux et régionaux pour aborder ces restructurations.

Cependant la Ministre de la Justice n'a annoncé les 4 et 5 novembre dernier aux directeurs territoriaux qu'un report éventuel des échéances d'application des réformes imposées. Ni la Ministre, ni le DPJJ n'ont voulu accepter la revendication principale de moratoire sur les restructurations, unitairement demandée par les organisations syndicales lors du CTPC du 3 novembre.

Ce moratoire devrait permettre de réellement faire le bilan de la réorganisation déjà adoptée et de répondre aux besoins nécessaires en termes de services administratifs et de services éducatifs pour une prise en charge complète des mineurs et jeunes majeurs.

Pour répondre à la demande des organisations syndicales de prendre en compte dans l'urgence la profonde dégradation des conditions de travail à la PJJ, l'administration affiche un projet d'observatoire, des relations sociales et des conditions de travail tout en maintenant dans le même temps ses restructurations.

Dans le même temps, dans de nombreux départements, les projets sont annoncés comme si rien ne s'était passé. Après le démantèlement de la filière administrative, une deuxième vague de fermetures de directions départementales est prévue ainsi que d'autres services, notamment des UEHD.

La mission d'Insertion est aujourd'hui directement menacée et les services concernés voient leur existence même remise en cause ! Les suppressions de postes, de services, le cahier des charges irréalisable des STEI (24 jeunes suivis et 5 personnels éducatifs), le rattachement des UEAJ aux services de MO ou d'hébergement, la focalisation sur les activités de jour occupationnelles en lieu et

place d'une réelle insertion sociale et professionnelle, confirment la volonté de l'administration de brader l'insertion, dont le terme même disparaît de certains projets de circulaire.

D'autre part, les formations obligatoires imposées aux PTF continuent à être proposées malgré les mouvements de contestation et de boycott qui se développent un peu partout.

Et, dans une dernière provocation, le Directeur de la PJJ refusant de comprendre le malaise et la colère des agents, annonce une prime de fin d'année pour « récompenser » les agents les plus touchés par la réorganisation de la PJJ (suppressions et mutualisation des services administratifs, mise en place des activités de jour par les services de Milieu Ouvert et l'Insertion).

LA CAN APPELLE A :

- Signer massivement la pétition exigeant le bénéfice de la prime de Noël à tous les personnels quelle que soit leur fonction et leur lieu d'exercice.
- Exiger un moratoire sur les restructurations permettant une véritable discussion avec tous les personnels sur le bilan des réorganisations effectuées et sur le bien fondé des projets pour 2010.
- Exiger des AG des personnels et des CTP locaux pour discuter collectivement de ces projets et de les dénoncer avec nos partenaires en les faisant connaître aux médias
- Intervenir dans toutes les sessions de formation obligatoire pour dénoncer le formatage organisé par l'administration et après débats, inciter les personnels à refuser collectivement de participer à cette instrumentalisation.

LA CAN S'ENGAGE

- à organiser une campagne pour défendre la spécificité de l'insertion sociale et professionnelle à la PJJ pour tous les jeunes qui ne peuvent être pris en charge directement par les services de droit commun.

LA CAN APPELLE EGALEMENT À PARTICIPER :

- Aux manifestations décentralisées contre la privatisation de la Poste le 28 novembre 2009.
- A la manifestation du 29 novembre 2009 pour la régularisation de tous les sans-papiers travailleurs ou non

